

L'ECHO DE LA FÉDÉ

Novembre 2022

Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 2 Rentrée 2022
MJIE et RRSE activité
- 3 Catalogue de formation
Départ Christian Leclerc
- 4 Présence des administrateurs
de la FN3S en région

Le mot du Président



Chers adhérents,

Nous voici réunis aujourd'hui pour une nouvelle journée des adhérents de la fédération, jumelée avec notre assemblée générale ordinaire. Cette année, actualité oblige¹, nous avons retenu le nouveau système d'évaluation des ESSMS (et donc des SIE) comme thème d'étude. Créée en 2002, l'évaluation continue de la qualité de la mise en œuvre des actions sociales et des services s'est progressivement imposée dans notre secteur. Il faut le reconnaître, les débuts ont été difficiles.

Les nombreux travaux de l'ANESM ont amené (sur l'évaluation, sur les RBPP) des conseils et recommandations qui ont permis de s'engager dans les premières évaluations internes. La méthodologie employée était souvent empirique (Cf. construction du référentiel d'évaluation), chronophage et aux conséquences limitées. Puis les premières évaluations externes ont été réalisées par des cabinets extérieurs avec là aussi des réussites diverses.

Rappelons aussi ici que bon nombre d'établissements (CEF et CER) et services (SIE et SRP) ont bénéficié de dérogations (nombre limité ou nul d'évaluation externe), puisque créés souvent avant la loi HPST. Toutefois, les évaluations internes (généralement tous les 5 ans) ont permis à de nombreuses équipes éducatives de s'approprier la démarche qualité, de discuter du projet de service, de la prise en charge, de la prestation, de l'organisation du service.

Le transfert des missions de l'ANESM à la Haute Autorité de Santé en 2018 conduit à plusieurs changements significatifs. La DPJJ a créé un groupe de travail sur le nouveau dispositif. La FN3S y est représentée. Les nombreuses modifications et notamment la création d'un référentiel unique va mettre en œuvre un nouveau fonctionnement qui vous sera présenté aujourd'hui.

Pour la FN3S, Jacques LE PETIT



FEDERATION NATIONALE DES
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES
DE PROTECTION DE L'ENFANCE
MEMBRE DE LA CNAPE

¹ Voir les autres actualités dans l'article rentrée 2022 en page 2

RENTRÉE 2022

Les nombreuses mobilisations régionales des associations, mouvements, fédérations, unions, syndicats d'employeur le 28 septembre dernier, et celles des organisations représentatives des salariés, ont montré combien étaient grandes et nombreuses les difficultés de notre secteur. Nous le disons depuis plusieurs mois maintenant : difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés, nombreux départs de collègues pour des emplois mieux rémunérés, épuisement des professionnels compte tenu d'une augmentation de l'activité pour les raisons exposées ci-dessus, surcharge de travail de l'encadrement. Jamais, peut-être, le tableau que nous brossons n'a été aussi sombre. Pour la FN3S et son champ d'activité, les mesures d'investigation en protection de l'enfance, nous avons interpellé la DPJJ en décembre 2021 et

nous continuerons de le faire pour obtenir des avancées significatives :

Comme beaucoup de fédérations, nous demandons que tous les salariés des SIE bénéficient du « Ségur pour tous ».

En ce qui concerne la MJIE, nous sommes favorables à un nouveau « desserrement de la norme » tel qu'il avait été entériné par les travaux du dernier COPIL MJIE DPJJ/fédérations et qui avait permis une diminution de mesures pour les psychologues et secrétaires. Nos administrateurs dans le cadre des rencontres avec la DPJJ feront des propositions. ■

MJIE ET RRSE : L'ACTIVITÉ NATIONALE SAH ET SP

Depuis deux ans maintenant la DPJJ nous communique la totalité de l'activité civile et pénale du SP et du SAH relative aux mesures d'investigation (MJIE et RRSE).

De 26884 MJIE (mineurs) prévues au prévisionnel 2021 pour le SAH, la capacité 2021 a légèrement progressé à 27708 MJIE mineurs. Cette hausse est probablement due à l'augmentation de capacités locales, mais aussi à la création de plusieurs SIE à la suite d'appels à projets.

Concernant l'activité réalisée au civil en 2021 pour le SAH, 25 352 MJIE mineurs ont été réalisées soit une augmentation de 1176 MJIE mesures. Probablement que cette hausse est en lien avec la crise COVID de 2020. En effet, plusieurs SIE n'ont pas été en mesure de réaliser leur activité 2020.

Pour l'activité pénale du SAH, l'augmentation est spectaculaire (+ 91%), mais elle ne représente que 0.2 % de l'activité du SAH. Le CJPM ayant été mis en œuvre fin 2021, nous observerons si cette tendance se maintient en 2022. Rappelons que pour réaliser des MJIE pénales, les SIE doivent être habilités au pénal (CJPM). A noter que dans la deuxième édition du référentiel des pratiques éducatives éditée par la DPJJ (2022), il est indiqué que la MJIE pénale est « prioritairement réalisée par les STEMOS ».

Pour l'activité du Secteur Public, il n'y a pas d'activité prévisionnelle. En 2021, les MJIE mineurs au civil sont au nombre de 12 916. Au pénal, le nombre s'élève à 2695 MJIE mineurs.

45 295 RRSE ont été réalisés en 2021. C'est une augmentation par rapport à 2020 (43 471). ■

CATALOGUE DE FORMATIONS 2023

- La mise en œuvre pluridisciplinaire des MJIE – Aide à la réflexion à partir des textes réglementaires – 2 jours
 - La violence dans le couple : Une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité – 2 jours
 - Signes de souffrances du bébé et du jeune enfant – 3 jours
 - Interculturalité et pratiques éducatives dans le champ judiciaire – 2 Jours
 - Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la Protection de l'Enfance. Apports juridiques et pédagogiques relatifs à la procédure judiciaire de protection de l'enfance, articulés aux principes fondateurs des réformes de la Protection de l'enfance – 2 jours
 - Parenté et Parentalité : éclairages juridique et pratiques judiciaires – 2 jours (nouveau)
 - Conflits parentaux et violences intrafamiliales : cadre juridique et traitement judiciaire – 1 jour (nouveau)
- En réflexion : accompagnement à la réactualisation du projet de service SIE ■

DÉPART CHRISTIAN LECLERC

Le 5 octobre dernier, les administrateurs de la FN3S ont salué le départ de Christian Leclerc du Conseil d'Administration de la fédération. Éducateur puis Chef de Service à la Sauvegarde de la Marne (51), Christian a mis toute sa connaissance et son expérience au service de la fédération et notamment des journées d'études. Membre puis animateur de la commission, il avait le talent pour organiser l'architecture des journées, dénicher un intervenant dont il avait lu le dernier ouvrage et trouver des titres qui faisaient mouche. Sa participation à la commission formation est tout aussi remarquable en aidant la fédération à l'obtention de Datadock puis de Qualiopi. Membre d'honneur de la FN3S, il poursuivra son engagement au comité de rédaction des cahiers dynamiques de la DPJJ. ■



ÉTUDE DE LA MJIE

La Fn3s a édité une étude sur la Mesure Judiciaire d'Investigation Educative. Ce document a été adressé à chaque service adhérent. Il vous est possible d'en commander des exemplaires supplémentaires à 10 € plus frais de port.



PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DE LA FN3S EN RÉGION



■ GRAND NORD

Annick POURCHEL 03 21 98 48 61

■ CENTRE EST

Délégué régional

Christian CHAPELON 04 37 37 80 09

Virginie PIPONNIER 04 75 82 82 13

■ SUD OUEST

Xavier BŒUF 05 55 10 34 00

Nadine DELCOUSTAL 06 07 72 56 12

Nathalie VANDEPUTTE 05 57 81 79 18

■ SUD EST

Lara MAZELIER 04 91 74 00 16

Meriem NAJI 04 42 91 62 76

■ GRAND EST

Jacques LE PETIT 06 77 95 71 65

Délégué régional

David VAXELAIRE 03 29 81 31 60

■ ÎLE DE FRANCE ET DOM/TOM

Alice DRUSSANT 01 56 38 26 03

Sabine CORIOU 01 30 32 10 04

François PORTAL 02 62 34 82 00

■ CENTRE

Pierric PINSON 02 47 71 15 15

Martine LORANS 03 80 30 61 07

■ GRAND OUEST

Stéphanie GUILLEMET 02 98 10 20 20

Frédéric GARNIER 02 31 95 25 55

■ SUD

Sophie DE BOIS 05 62 73 56 26

Jean-François COUPARD 06 79 81 06 90

MEMBRES DU BUREAU FN3S

Jacques LE PETIT Président

Nathalie VANDEPUTTE 1^{ère} Vice-Présidente

Xavier BOEUF Secrétaire Général

Martine LORANS Trésorière

Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.

Ont contribué à ce numéro :

Aline COLLOT-LEGROS, Jacques LE PETIT

Conception graphique et mise en page :

ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, escape.com@wanadoo.fr

SECRETARIAT FN3S - Aline COLLOT LEGROS : 9 chemin des Bas Refoux ■ 49610 SAINT MELAINE SUR AUBANCE ■ Courriel : contact@fn3s.fr

Site : www.fn3s.fr | Tél. : 06 45 84 43 16 ■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30